

SOCIÉTÉ NATIONALE DE PROTECTION DE LA NATURE
9, rue Cels, 75014 Paris

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2012

Par Jacques MARINIER Trésorier

Le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2012, s'élève à un total de **1.813.565 €**.

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous la forme de compte, atteint un total des comptes de produits de **1.751.759 €** et dégage un bénéfice de **1.983 €**.

BILAN

A l'ACTIF, l'actif immobilisé se monte au 31 décembre 2012 à **434.336 €** net d'amortissement.

La variation des immobilisations corporelles en 2012 s'élève à **35.084 €** dont **2.587 €** à Paris, **31.076 €** en Camargue (avec des sorties s'élevant à **16.000 €**) et **1.421 €** à Grand-Lieu.

L'actif circulant, constitué des stocks, des créances, des placements et des disponibilités s'élève à **1.379.229 €** ; ce qui est inférieur de **144.652 €** au total des dettes d'un montant de **422.499 €** et des fonds dédiés d'un montant de **812.078 €**.

Au PASSIF,

- les fonds associatifs sont inscrits au passif pour un montant de **-26.911 €**. Ceci s'explique principalement par les déficits cumulés des exercices antérieurs.

- les provisions pour risques et charges pour **605.898 €**.

- les fonds dédiés pour **812.078 €** ; ces fonds correspondent aux engagements restant à réaliser au 31 décembre 2012 sur les dons manuels, legs et donations affectés, inscrits au compte de résultat, et non employés en totalité ;

- Les dettes pour **422.499 €** ; elles sont supérieures à 2011. On note une hausse du compte fournisseurs ainsi que des dettes fiscales et sociales et une diminution des produits constatés d'avance.

COMPTE DE RESULTAT

Le total des **PRODUITS** figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à **1.751.759 €**. Ces produits sont inférieurs de **10 %** à ceux de 2011.

Cette diminution globale comprend néanmoins une augmentation des ventes de biens (+ 44%) et de services (+ 17%) mais aussi une augmentation du nombre d'adhérents à travers les **cotisations** (+16%). Ceci est le résultat des trois relances effectuées en 2012 (contre une seulement en 2011). En revanche, les **dons** diminuent également en 2012 puisque nous n'avons pas reçu de don exceptionnel (48.000 €) de la part d'un établissement bancaire comme en 2011.

Depuis 2009, les produits en provenance des adhérents ne comportent plus de **legs** importants. Pour cet exercice 2012, nous avons reçu et utilisé un legs de Mme Coudert pour un montant de 102.455 €.

Par ailleurs nous pouvons remarquer une diminution des **subventions** allouées à l'association, qui sont passées de 996.283 € à 918.259 € (- 7%). Les subventions concernant les projets en faveur des zones humides en Ile-de-France ont diminué par rapport à 2011. Cela concerne principalement les inventaires des mares, un projet prévu sur 2011 et 2012 avec un budget 2012 inférieur à celui de 2011. Les subventions concernant les projets en cours sur les réserves augmentent, tandis que la subvention allouée pour la gestion de la réserve de Camargue reste la même depuis 2010. Quant à la subvention concernant la gestion de la réserve de Grand Lieu, elle augmente légèrement (+ 3%).

Les **produits financiers** n'ont cessé de diminuer jusqu'à devenir nuls en 2012 (contre 2.385 € en 2011, 5.361 € en 2010, 16.974 € en 2009, et 79.394 € en 2008).

Les **reports de ressources non utilisées des exercices antérieurs** représentent un montant de 288.527€ et sont diminuées par rapport à 2011 (339.010 €).

Les produits issus des adhérents et sympathisants, d'un montant de 702.013 €, représentent 40 % des produits.

Ils sont composés des cotisations, qui constituent 3 % du total des produits ; des dons manuels non affectés (2,5 %), des dons et legs affectés (7 %), des abonnements au *Courrier de la Nature* et à la *Terre et la Vie* (8 %), des sorties et visites (0,2 %), des ventes (2.8 %), et enfin des reports sur engagements (16,5 %).

Les autres produits, d'un montant de **1.049.746 €** représentent 60 % *des produits*.

Ils sont composés des subventions de fonctionnement : 52,5 % du total des produits ; des reprises sur subventions d'investissement et reprises sur provisions (6 %) et des produits financiers et exceptionnels (1,5 %).

Les **reprises sur provisions** (107.715 €) ont diminué de 58% par rapport à 2011. Cette diminution est due à l'absence de départs à la retraite au cours de l'année 2012 (contre plusieurs en 2011).

Le total des **CHARGES** figurant au compte de résultat de l'exercice 2012 s'élève à **1.749.775 €**. Ces charges ont diminué de **6 %** par rapport à 2011.

Les charges sont principalement constituées par les salaires et charges sociales de nos permanents et d'intervenants : 63,5 % ; les services extérieurs : 18,5 % ; les amortissements, provisions et autres charges : 4 % ; les achats non stockés : 3,5 % ; les impôts et taxes 2.5 % ; les engagements à réaliser

(sur dons affectés et subventions de fonctionnement attribuées) : 7 % ; les achats de marchandises et variation du stock : 1 %.

Au 31 décembre 2012, l'ensemble des **provisions** s'élevait à 695.086 € ces provisions étant ainsi réparties :

- provisions pour risques :	284.038 €
- provisions pour charges :	321.860 €
- provision pour dépréciation du stock :	38.862 €
- provision sur actif circulant	50.325 €

La diminution de la provision pour indemnités de départ à la retraite, passée de 115.658 € au 31/12/2011 à 114.680 € au 31/12/2012 est due à un changement de variable puisque le taux d'actualisation est passé de 2% à 3%.

On constate que le compte de résultat de l'exercice 2012 fait apparaître un bénéfice de 1.983 €.

Ce bénéfice représente 1 % du compte de résultat.

Si les charges ont baissé, elles ont moins baissé que les produits ce qui explique un excédent à peine positif et moins élevé qu'en 2011. La diminution des produits financiers et des subventions nous amènent à puiser dans nos fonds dédiés et sans **une reprise de 288.527 €**, le résultat de l'exercice 2012 aurait été négatif. Une subvention de fonctionnement de 20.000 € n'a pas été renouvelée en 2012 et **nos fonds dédiés sont passés de 984.554 € à 812.078 € soit une baisse de 21%**. Ceux-ci doivent rester supérieurs à 800.000 € afin de nous permettre d'effectuer les avances de trésorerie nécessaires à la réalisation de nos actions tout au long de l'année. Il est donc important que la SNPN trouve de **nouveaux moyens financiers** pour assurer la pérennité de ses actions futures. C'est sa **capacité de gestion et de structure qui est à renforcer** pour lui permettre de bénéficier des ressources nécessaires à de nouvelles recherches de fonds.

**Le trésorier
Jacques Marinier**

